

Chapitre 40

Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc

Bandes

d'une épaisseur de 2 à 3 mm constituées par une nappe de câbles en acier au carbone parallélisés, entièrement enrobée de caoutchouc non vulcanisé, destinées à être utilisées principalement pour la fabrication de carcasses de pneumatiques. 615.147.1995.2

4005.1000,
4005.9100

Préparations dites "master blend"

destinées à la fabrication des pâtes à mâcher ("chewing gum") et consistant en granulés formés par le mélange de plusieurs gommes du chap. 40 (chicle et balata, notamment) avec des huiles végétales hydrogénées et un agent homogénéisateur tel que le carbonate de calcium. 615.148.1995.2

4005.9900

Bandes d'exercice

pour renforcer la musculature; en latex, simplement découpées de forme rectangulaire, d'une longueur standard de 1,5 m, ou présentées en rouleaux à découper soi-même, d'une largeur de 15 cm, revêtues d'une impression sur une face, accompagnées d'un mode d'emploi, conditionnées pour la vente au détail. 3195.10.2013.3

4008.2100

Digue dentaire

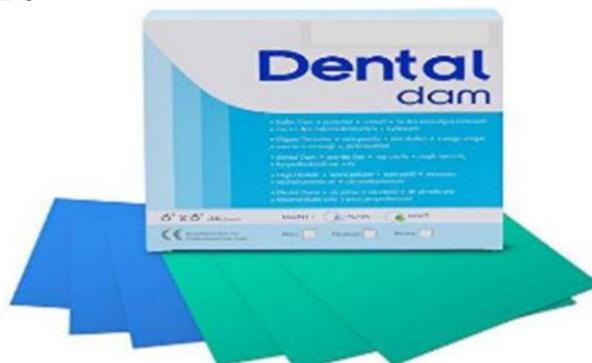
constituée de feuilles fines en caoutchouc non alvéolaire vulcanisé, de forme carrée (152 mm x 152 mm) à coins perpendiculaires, présentée en différentes couleurs et avec un arôme de menthe poivrée.

Le produit est utilisé en dentisterie pour isoler une ou plusieurs dents lors d'une intervention.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 (Note 9 du Chapitre 40) et 6.

Voir aussi la décision "Digue dentaire", n° 4014.9000.

710108.55.2022.3



4008.2100

Matières servant à la fabrication de joints

destinés à équiper des moteurs et des organes de transmission de véhicules automobiles, présentés sous forme de feuilles ou de bandes et composés, en poids, de 65 % de caoutchouc synthétique vulcanisé, non alvéolaire et de 35 % de liège. 615.37.1994.2

4008.2100**Pneumatique possédant les caractéristiques suivantes:**

dimension 13R22.5 (diamètre de jante de 22,5 pouces (571,5 mm)), indice de charge de 156/150 équivalant à 4000/3350 kg, indice de vitesse K (équivalant à la vitesse maximale de 110 km/h), et capacité de charge de 4000 kg.

La sculpture de sa bande de roulement réduit la rétention de cailloux et améliore la traction hors route. Les tringles sont conçues pour améliorer la durabilité du pneumatique.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.28.2019.3

**4011.2000**

Pneumatiques, de trois dimensions différentes, possédant les caractéristiques suivantes:

- dimension 13R22.5 (diamètre de jante de 22,5 pouces (571,5 mm)), indice de charge de 156/150 (équivalent à 4000/3350 kg), indice de vitesse G (équivalent à la vitesse maximale de 90 km/h) ou J (équivalent à la vitesse maximale de 100 km/h) et capacité de charge de 3350 kg;
- dimension 295/80R22.5 (diamètre de jante de 22,5 pouces (571,5 mm)), indice de charge de 152/148 (équivalent à 3550/3350 kg), indice de vitesse G (équivalent à la vitesse maximale de 90 km/h) ou J (équivalent à la vitesse maximale de 100 km/h) et capacité de charge de 3150 kg;
- dimension 315/80R22.5 (diamètre de jante de 22,5 pouces (571,5 mm)), indice de charge de 156/150 (équivalent à 4000/3350 kg), indice de vitesse G (équivalent à la vitesse maximale de 90 km/h) ou J (équivalent à la vitesse maximale de 100 km/h) et capacité de charge de 3350 kg.

La sculpture de leurs bandes de roulement est conçue pour la traction hors route.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.28.2019.6



4011.2000

Bandes de roulement pour pneumatiques

constituées de caoutchouc vulcanisé non durci se présentant sous forme de bandes enroulées de largeurs et longueurs variables, dont les bords sont généralement biseautés ou arrondis et qui sont utilisées pour le rechapage des pneumatiques. Ces bandes sont coupées à la longueur voulue, appliquées sur la carcasse du pneumatique avec une gomme de liaison non vulcanisée, puis vulcanisées à la chaleur et sous pression. 304.55.1998.2

4012.9000

Digue dentaire

constituée de feuilles fines en caoutchouc non alvéolaire vulcanisé, de forme carrée (152 mm x 152 mm) à coins arrondis, présentée en différentes couleurs et avec un arôme de menthe poivrée.

Le produit est utilisé en dentisterie pour isoler une ou plusieurs dents lors d'une intervention.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6.

Voir aussi la décision "Digue dentaire", n° 4008.2100.

710108.55.2022.6



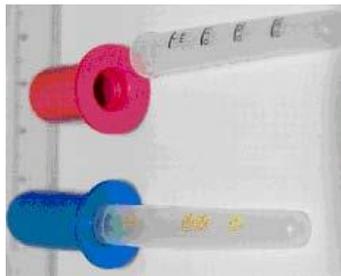
4014.9000

Tubes compte-gouttes gradués

composés de deux éléments constitutifs distincts qui sont assemblés pour doser des produits tels que des produits pharmaceutiques sous forme liquide. Les tubes comprennent les éléments suivants:

- un tube doseur en matière plastique transparente, gradué de 0,25 à 1,0 ml, d'une longueur de 5,8 cm, de diamètre variable à chaque extrémité et d'un poids de 1,1 g; et
- une poire cylindrique en caoutchouc vulcanisé non durci, d'un poids de 2,4 g.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1, 3 c) et 6. 304.77.2009.2



4014.9000

Gants à usage unique

en caoutchouc, des types utilisés pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, à cinq doigts, fabriqués par immersion, minces, transparents et élastiques. 311.22.8.2022.3

4015.1200

Décrottoir

composé de profils en aluminium maintenus ensemble au moyen d'un câble en fils d'acier et pourvus sur les faces supérieure et inférieure de profils en caoutchouc incrustés. Le classement s'effectue selon la matière de la face supérieure.

Voir aussi la décision "Décrottoir", n° 5704.9000.

539.199.1995.2

4016.9100

Coupelle pour systèmes de freinage de véhicules automobiles

en caoutchouc vulcanisé non durci, d'un diamètre de 36,5 mm à la base, d'un diamètre de 38,0 mm au sommet et d'une épaisseur de 8,0 mm. Elle est utilisée en tant que joint en vue d'éviter les écoulements de fluide dans les systèmes de freinage.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 304.78.2009.2



4016.9300

Joints, finis

destinés à équiper des moteurs et des organes de transmission de véhicules automobiles, composés en poids de 65 % de caoutchouc synthétique vulcanisé, non alvéolaire et de 35 % de liège. 615.35.1994.2

4016.9300

Dispositifs antivibrations

constitués par un anneau épais en caoutchouc vulcanisé non durci, de section rectangulaire, de forme ronde, ovale ou rectangulaire, dans lequel sont insérés, en des points diamétralement opposés, deux boulons filetés maintenus chacun par un collet, permettant de fixer ces dispositifs aux plaques ou pièces entre lesquelles ils doivent être insérés.

Voir aussi les décisions "*Dispositifs de fixation antivibrations*", n° 7318.2900 et "*Dispositifs antivibrations*", n° 8487.9000.

615.149.1995.2



4016.9900

Jouet dentaire

pour chien, en caoutchouc plein, robuste, avec anneau pivotant muni de picots, présentant la forme d'un os muni de piquants mobiles, composé de différents anneaux, en partie recouvert de picots, servant au jeu et au nettoyage des espaces interdentaires, d'une longueur d'environ 14 cm. 3139.52.2014.5



4016.9900